



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Marseille, le 11 septembre 2019

**Information sur l'absence d'avis  
de l'Autorité environnementale  
de la région Occitanie  
relative au projet de révision allégée N°1 du PLU de Montfrin (30)**

**n°saisine : 2019-7877  
n°MRAe : 2019AO111**

Par courrier daté du 11 mars 2019 reçu par la DREAL le 12 mars 2019, la commune de Montfrin a sollicité l'avis de l'Autorité environnementale sur le projet de révision allégée N°1 du PLU au titre des articles R 104-21 et suivants du Code d'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

L'Autorité environnementale n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 12 juin 2019 (article R104-25 du Code d'urbanisme).